

CHIFFRES CLÉS

La Norvège est un pays hautement développé, à l'industrie performante et à l'économie ouverte, tournée vers l'exportation. Le pays investit massivement sur la transition écologique et la digitalisation. S'il se classe parmi les plus riches au monde, il s'enorgueillit également des scores atteints pour ce qui est du niveau de vie de ses habitants, de leur espérance de vie, de la santé publique et de la qualité du logement. A la faveur de finances publiques très saines, d'institutions politiques et économiques stables et d'une situation sanitaire maîtrisée, l'économie norvégienne a rapidement rebondi pour sortir de la crise liée à la pandémie de Covid-19 (croissance du PIB de 3 % en 2021 et 3,9 % en 2022 selon les prévisions).

 Un marché de **5,4 millions** d'habitants

 **1^{er}** Indice de Développement Humain (2020)
9^e Classement Doing Business 2020

 **99 %** taux d'alphabétisation

 **82,41%** de la population est urbaine (fin 2021)
17,59% de la population est rurale (fin 2021)

 **4^e** PIB/hab. au monde (2021)

Historique des adhésions aux
Organisations Internationales

ONU : 1945

OTAN : 1949

EEA : 1992

324 000 km²

17 habitants/km²

(+ Svalbard : **14** habitants/ km²)

102 habitants/km² (France)

 Norvégien

 Couronne norvégienne (KR)

Bergen

Seconde ville norvégienne
265 470 habitants (2021)

Oslo

Capitale politique et économique
1 043 168 habitants (2021)

DONNÉES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

- La Norvège est une monarchie parlementaire.
- Le haut niveau de prospérité matérielle du pays est dû, pour une part, à l'abondance de ressources naturelles, et pour l'autre, au fait que la Norvège participe aux échanges industriels de l'Europe occidentale. La Norvège a activement mis en oeuvre les mesures de restructuration nécessaires à sa croissance économique. L'importance des investissements destinés aux équipements de production a également contribué à favoriser la croissance.
- Bien qu'ayant un marché domestique étroit, la Norvège possède de nombreux atouts tels que sa localisation au sein d'une région prospère, sa population qualifiée et polyglotte, son économie à la pointe de la modernité et ses ressources énergétiques. La Norvège présente un climat des affaires particulièrement satisfaisant, illustré par sa 9^e place sur 190 pays dans le classement Doing Business 2019 établi par la Banque Mondiale.
- L'industrie principale en Norvège est l'industrie des hydrocarbures, le pays jouissant d'importantes réserves de gaz et de pétrole. Cette industrie a représenté 60 % des exportations norvégiennes en 2021 (NOK 828 Mds / 84 Mds EUR) et 25 % du PIB. Le pays est le premier producteur de pétrole et de gaz en Europe. Cependant, la Norvège s'oriente de plus en plus vers le développement des énergies renouvelables dans le cadre de la transition énergétique, au détriment du secteur des hydrocarbures.
- Le second secteur industriel le plus important en Norvège est la pêche et l'aquaculture. En effet, ce secteur représente 21.5 % (NOK 116 Mds / 11,8 Mds EUR) des exportations norvégiennes en 2021. Le pays est le premier exportateur de poissons au monde.
- Afin de mitiger les impacts de la crise du Covid-19 sur l'économie norvégienne, le gouvernement a pris des mesures telles que des allègements fiscaux, des prêts aux entreprises et des garanties à ce titre, des subventions directes aux entreprises destinées à leurs employés en arrêt, et un abaissement des taux d'intérêt. Cela a eu un impact positif puisque le PIB n'a baissé que de 0,8 % en 2020, et a été de 3,9 % en 2021. De plus, cela a permis de maintenir le taux de chômage à 4 % (février 2022).

Données économiques

 **15 Mds USD**
Déficit public (fin 2021)

 **166 Mds USD**
Dettes publiques (2022)

 **85 710 USD**
PIB par habitant (2022)

 **3,9 %**
Taux de croissance (2021)

 **3,7 %** Inflation (entre janvier 2021 et 2022)

 **4 %** Taux de chômage (février 2022)

PERSPECTIVES ET ENJEUX

- Perspectives :
 - Fort développement de l'industrie du renouvelable ;
 - Secteur startup/VC encore jeune, avec gros potentiel de développement ;
 - Transition écologie touchant toutes les industries : industrie lourde, Shipping, etc.
- Enjeux :
 - Volonté politique de progressivement sortir des hydrocarbures : changement fondamental dans l'économie norvégienne et menace pour l'emploi ;
 - Fonte des glaces : nouvelles opportunités dans le cercle arctique.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Top 5 des clients de la Norvège (2021)

- ROYAUME-UNI : 20,8 %
- ALLEMAGNE : 19,2 %
- PAYS BAS : 7,8 %
- SUÈDE : 7,8 %
- FRANCE : 7,2 %

Top 5 des fournisseurs de la Norvège (2021)

- CHINE : 13,1 %
- SUÈDE : 11,3 %
- ALLEMAGNE : 11,2 %
- ÉTATS-UNIS : 6,3 %
- ROYAUME-UNI : 4,7 %

Top 5 des produits d'exportation de la Norvège (2022)

- GAZ : 50,7 %
- PÉTROLE : 24,1 %
- POISSON : 6,3 %
- MINÉRAUX BITUMINEUX : 4,1 %
- HYDROCARBURES PROVENANT DE MINÉRAUX BITUMINEUX : 2 %

Top 5 des produits d'importation de la Norvège (2022)

- VÉHICULES À MOTEUR : 9,9%
- MACHINES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES : 6 %
- MÉTAUX MANUFACTURÉS : 6 %
- MINÉRAIS MÉTALLIFÈRES : 5 %
- PÉTROLE : 4,8 %

La France

**5ème client de la Norvège
9ème fournisseur de la Norvège**

La Norvège

**41ème fournisseur de la France
40ème client de la France**

ACCORDS



La Norvège n'est pas membre de l'Union européenne (UE), mais elle est partie prenante dans le marché unique européen en tant que signataire de l'accord sur l'Espace Économique Européen (EEE), qui réunit les États membres de l'UE et ceux de l'Association Européenne de Libre-Échange (AELE).

DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

Il existe de réelles opportunités pour les entreprises françaises dans les domaines de la capture et stockage de CO2, le traitement des déchets, l'éco-construction, les technologies favorisant les économies d'énergie/la décarbonation, le développement des énergies renouvelables (éolien, éoliennes offshores, solaire, marémotrice, etc.)/ stockage d'énergie (hydrogène, batterie), mais également dans les NTIC notamment avec le concept des Smart Cities qui est en plein développement en Norvège, conciliant ainsi les besoins grandissants de mobilité et les objectifs incontournables de réduction des émissions carbone.

SECTEURS PORTEURS



Technologies et services

- Smart cities
- Data Centers
- Data treatment and analysis tools
- Digital learning



Art de vivre et santé

- Outdoor
- Green fashion
- Complémentation alimentaire
- Cosmétiques sains



Agriculture et industries agroalimentaires

- Fromages français
- Produits végans & végétariens / alternatives à la viande
- Produits « sans » : gluten, lactose, huile de palme, etc.
- Produits sains
- Produits Premiums : qualité, packaging et design



Industries et cleantech

- Environnement / Décarbonation
- Off shore : solutions pour un secteurs pétrole et gaz moins polluant
- Énergies vertes et stockage
- Green ship / Smart ship
- Éco-construction
- Mobilité verte (infrastructures, ferroviaire, automobile, aéronautique...)

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

• Taxes et impôts :

- TVA : taux standard : 25 %, taux réduits : 15 % et 12 %. Autres taxes liées aux produits de grande consommation, aux produits pétroliers/énergie, et produits liés à l'environnement ;
- Impôt sur les bénéfices des sociétés : 22 % en 2022 ;
- Taux de charges patronales : taux principal de 14,1 %. Taux de charges salariales en fonction du salaire, prélevé à la source ;
- Taux de cotisation à la sécurité sociale : taux principal de 8 % du salaire de l'employé, prélevé à la source, en 2022.

• Conseils pour une entreprise souhaitant approcher la Norvège :

- Communication : brochures et site web en anglais ;
- Passer par un intermédiaire local; entretenir des contacts suivis avec son représentant ;
- S'en tenir à des prix fermes et éviter de "marchander" ;
- Présenter des garanties de qualité et respecter absolument ses engagements. Dans tous les cas, être patient dans la négociation mais rapide dans l'action ;
- Être ponctuel dans ses rendez-vous et ne pas offrir de somptueux cadeaux d'affaires.

INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER

- La Norvège encourage les investissements étrangers et le climat pour les investissements est très positif.
- Le stock d'IDE entrants était de 5 Mds € (fin 2021).
- Le Règlement National de Sécurité entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019 impose un examen approfondi et une surveillance renforcée des IDE concernant certains secteurs spécifiques.
- Le gouvernement se réserve des monopoles de principe sur certains secteurs tels que l'hydroélectricité ou la vente d'alcool. Il n'autorise l'entrée de capitaux étrangers dans ces secteurs que rarement, voire jamais.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez toute l'information sur <https://www.businessfrance.fr/export-s-informer>

NOUS CONTACTER

Oscarsgate 27

N-0352 Oslo

Norvège

Tél. : +47 22 42 57 00

Fax : +47 22 42 76 13

ccfn@ccfn.no

www.ccfn.no



© CCFN - Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Norvège,
Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de la CCFN, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité
La CCFN ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin.
La CCFN ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels changements.